

IRIS – *Iris pseudoacorus* L., *Iris foetidissima* L.

On ne peut parler des iris en Savoie sans évoquer le rarissime *Iris perrieri*, dédié à l'illustre botaniste savoyard, Eugène Perrier de la Bâthie. Dans le cadre de ces monographies sur les plantes à usages, on peut retenir que tous les iris, sauvages ou échappés des jardins, ont des fruits toxiques. Les racines séchées d'*Iris germanica*, présent près des habitations ou des décharges, étaient employées jadis pour parfumer la lessive puis le linge dans les armoires, il n'a pourtant pas l'intense fragrance de violette de l'iris de Florence employé en parfumerie. Nous n'évoquerons ici que les deux espèces les plus communes.

IRIS DES MARAIS – *IRIS PSEUDACORUS* L.

NOMENCLATURE

C'est en 1753 que Carl von Linné, naturaliste suédois, fait publier *Species plantarum* (les espèces des plantes) où il décrit cette plante.

Synonymie : *Iris palustris* Moench, *Iris acoriformis* Boreau, *Iris lutea* Lam.,...

Noms vernaculaires : iris des marais, iris faux acore, iris jaune...

Étymologie : le mot *Iris* se traduit par arc en ciel, une allusion aux différentes couleurs des fleurs, l'épithète *pseudacorus* est dû à la ressemblance des feuilles d'iris des marais avec celles de l'acore odorant, autre plante aquatique.

DESCRIPTION BOTANIQUE

Vivace aquatique de la famille des iridacées dont la tige subcylindrique peut atteindre 60 à 150 cm.

Les feuilles, larges de 2 à 4 cm, sont acuminées. Les fleurs, par 4 à 12, ont des tépales jaune vif, non barbus, les internes sont plus courts que les stigmates ; elles sont inodores et apparaissent en mai-juin. Les fruits sont des capsules à graines brunes.

C'est une plante fréquente de l'étage collinéen et parfois montagnard. Elle affectionne les roselières, les rives des cours d'eau, les fossés, les aulnaies et on va la trouver dans le cortège *Berula erecta*, *Carex elata*, *Equisetum fluviatile*, *Phalaris arundinacea*, *Phragmites australis*, *Veronica beccabunga*...



“Flora von Deutschland Österreich und der Schweiz” – THOMÉ

USAGES DIVERS

Plante tinctoriale riche en tanins. Leuchs en 1829 écrivait dans son *Traité complet des propriétés, de la préparation et de l'emploi des matières tinctoriales et des couleurs* : “Les fleurs donnent une couleur jaune et sont plus riches en couleur que le curcuma. On les laisse

flétrir, et on extrait la couleur par le vinaigre. La racine sert pour tanner et pour teindre en noir. En Ecosse on l'emploie pour faire de l'encre.”

IRIS FÉTIDE – *IRIS FOETIDISSIMA* L.

NOMENCLATURE

Son nom latin a été attribué par Carl von Linné, botaniste suédois, en 1753.

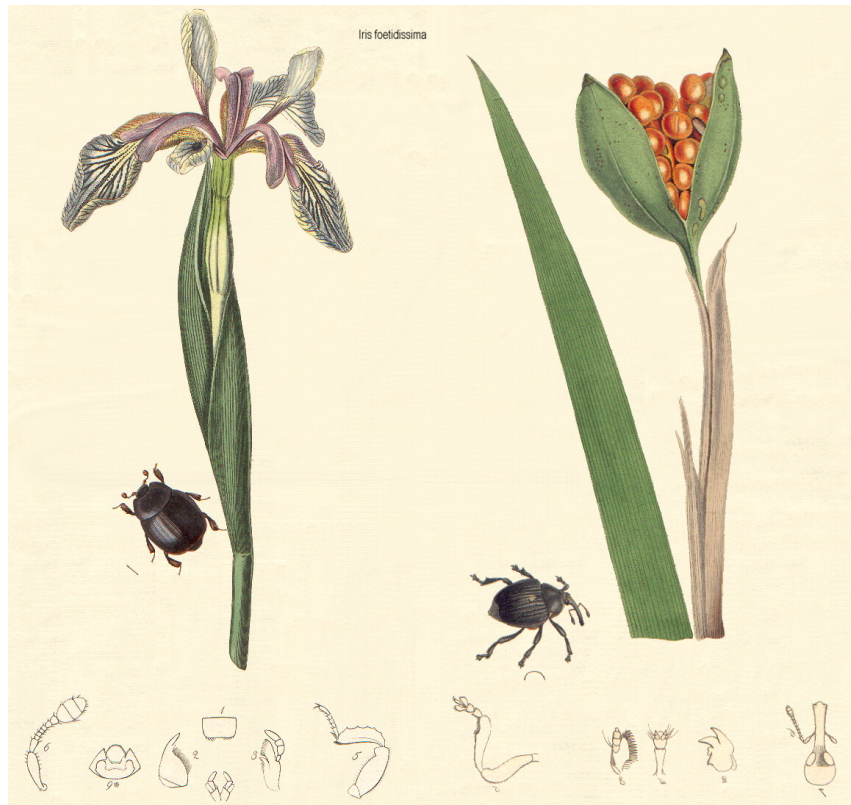
Synonymie : *Iris foetida* Gaterau, *Xiphion foetidissimum* (L.) Parl.,...

Nom vernaculaire : iris fétide, iris gigot...

Étymologie : le qualificatif *foetidissima* est dû à l'odeur fétide ou plutôt d'ail qui se dégage à son froissement.

DESCRIPTION BOTANIQUE

L'iris fétide, se distingue du précédent par sa taille plus réduite, 30 à 80 cm, sa tige plus comprimée. Les tépales sont bleu livide à jaune brunâtre, les internes sont plus longs que les stigmates. Les graines sont rouge corail. C'est une plante cultivée, naturalisée en Savoie, que l'on peut rencontrer dans les haies, à l'étage collinéen.



“British Entomology”–CURTIS

USAGE MEDICINAL – TOXICITE

Les usages anciens des racines des diverses espèces d'iris contre la dysenterie, l'hystérie ou autres sont obsolètes depuis longtemps. Nous n'attirerons ici l'attention que sur le risque d'empoisonnement des jeunes enfants attirés par le vermillon des graines de l'iris fétide. Les racines d'iris contiennent un suc rubéfiant qui peut être responsable de coliques et vomissements en cas d'ingestion.